Mr le Président
Mr le Préfet de la Sarthe
Mr le Président du Conseil Général
Mme et Mrs les Parlementaires
Mmes et Mrs les Conseillers Régionaux
Mmes et Mrs Les Conseillers Généraux
Mmes les directrices et Mrs les directeurs de service

En ce samedi 24 octobre nous avons l'immense honneur d'accueillir le 61ème congrès des maires et adjoints de la sarthe.
Je peux vous dire dès à présent que le personnel communal s'est mobilisé pour vous recevoir dans les meilleures conditions
Au nom de tous, permettez- moi de les remercier chaleureusement.
Organiser une telle manifestation vous avez pour certains pu en juger ce n'est pas une mince affaire.
Je remercie bien évidement Mme Dupont Tatiana de nous avoir conseillés et encouragés dans notre démarche.
Vous voici installés dans cette salle nommé la salle « Orion » inaugurée en 2005 par Mr Lamour alors ministre de la jeunesse et des sports.

CHATEAU DU LOIR Hier : je vais vous évoquer en quelques lignes l'histoire de CDL La ville qui géographiquement est placée à la croisée des chemins entre Maine et Touraine était une ville fortifiée détruite pendant la guerre de cent ans. Il ne reste qu'une partie du donjon avec a ses pieds des prisons utilisées pour les forçats qui étaient transférés de Paris à La Rochelle. CDL était au 16ème siècle un centre important de fabrication de filatures de toiles et de tanneries.
Notre territoire fut aussi le rendes vous des hommes de la pléiade
« Mignonne allons voir si la rose qui ce matin avait éclose…. sa robe de pourpre au soleil.
Pierre de Ronsard fut prieur à St Guingalois l'église castélorienne du nom de Guénolé fondateur d'un monastère en bretagne. Ses reliques ont été rapportées par des moines bretons qui fuyaient les vikings.
La restauration de cet édifice est en voie d'achèvement……
L'arrivée de la ligne de chemin de fer en 1858 et la création d'un dépôt qui comptait encore il y quelques années 300 Cheminots e fut à l'origine d'un nouvel essor.

CHATEAU du LOIR AUJOURD'HUI

La situation stratégique de CDL est confirmée par l'arrivée de l'autoroute A28 et prochainement par la mise en service de la déviation. Ces 2 infrastructures vont ainsi desservir tout le territoire.
CDL a connu de belles et longues années pendant lesquelles les 3 entreprises phares HARMAN équipementier automobile spécialise dans la fabrication de hauts parleurs de haute technologie ARO leader mondial de la pince à souder et AMADA de réputation internationale pours ses presses plieuses. Un réseau important de PME et PMI s'est crée autour de ces 3 pôles.

La crise nous la ressentons la baisse d'activité est réelle. Il nous faut garder espoir. Les entreprises souffrent, résistent. De quoi demain sera-t-il fait ? Il nous faut garder espoir.
Les chiffres les plus récents indiquent
……..
CDL compte 5005 habitants ville moyenne à la campagne elle offre à tous les habitants du territoire des services 2 Collèges 2 Lycées de nombreux commerces en centre ville et à la périphérie
Une bibliothèque une ludothèque un cinéma un centre culturel un pôle emploi un centre social intercommunal une halte garderie transférée à la CDC une piscine qui vieillit bien.
De nombreuses associations sportives 2400 licenciés CDL ville sportive ?
Nous avons d'ailleurs fait acte de candidature pour être reconnue la ville la plus sportive

Un nouvel équipement est nécessaire à CDL nous fait défaut : il s'agit d'une salle de spectacle et de convivialité nous y travaillons
Nous disposons d'un centre hospitalier de proximité où il est constaté 10000 entrées
Permettez-moi de m'arrêter un instant sur ce dossier en effet
« Alors que Château du Loir et la « Vallée du Loir » sont au cœur d'un territoire qui compte plus de 50 000 habitants et qui constitue un Pôle Touristique International ce territoire est reconnu lorsqu'il s'agit de se préparer à la pandémie grippale du Lude à Poncé en passant par Pontvallain, Écommoy et Le Grand-Lucé. Mais il ne l'est pas quand il s'agit de la prise en charge des urgences vitales. L'absence de SMUR fait de ce territoire une zone blanche alors que dans le même temps la démographie médicale est sinistrée de 2003 à 2009 le nombre des médecins généralistes assurant la permanence des soins est passée de 26 à 13.
Depuis que cette problématique de la prise en charge des urgences vitales a été clairement posée, identifiée et reconnue en 2004 puis en 2008 « considérant qu'il convient d'apporter pour la population de la zone de Château du Loir une réponse en termes de couverture de l'urgence notamment vitale) » aucune réponse n'y a été encore apportée en cette fin d'année 2009. »

CHÂTEAU demain

Notre canton étiré du Nord au sud entre le bel écrin vert que constitue le massif forestier de Bercé et au sud le loir qui est le but de belles balades le long de ses rives quand celles-ci sont accessibles. Les vignes plantées sur les coteaux nous apportent des tanins subtils.

CDL fait partie de La CDC loir et Bercé qui compte 12 communes dont une extériuer au canton : cela démontre que si l'on souhaite unir nos efforts les limites administratives doivent s'effacer.
Je remercie à cet endroit les élus communautaires qui ont bien voulu apporter leur concours à notre rassemblement en vous offrant un échantillon de la production viticole locale.
Merci Mr le Président Claude Denis

La construction d'un centre aquatique 2M 17 € à Château du Loir et la réalisation du Musée de l'homme et de la forêt7M6 € à Jupilles sont en cours : 2 projets communautaires qui vont sans aucun doute valoriser notre territoire.
Dans le domaine économique dont j'ai la charge en tant que VP nous avons crée la zone d'activité commerciale du Chêne Vert qui est opérationnelle depuis 2 ans et est encore appelée à se développer.

Quant à la zone de Mont sur Loir à vocation plus industrielle, elle aussi devrait intéresser des investisseurs. Nous avons inauguré dernièrement une entreprise spécialisée dans la production de logiciels. La prévision d'une montée en puissance nécessitera bientôt le création de nouveaux emplois
Un nouveau site a été créé en bordure de la RD 238 à l'embranchement Nord de la déviation. Les terrains mis à disposition ont trouvé preneurs.

La mise en place du SDESS présidée par Mme Pavy regroupant 4 cantons ; LE LUDE, MAYET, LA CHARTRE et CHATEAU DU LOIR a en charge l'aménagement de 2 zones d'activités, l'une sur le site de l'ETAMAT Vaas-Aubigné et l'autre sur Montabon.
La mission économique récemment créée va s'employer à promouvoir ses 2 sites.
On dit souvent que demain se prépare aujourd'hui, alors souhaitons tous que notre action commune débouche sur un nouveau développement durable. Nous avons le devoir de répondre à l'attente de nos concitoyens qui ont été victimes de la présente situation économique.
Le thème retenu pour notre 61ème congrès porte sur la suppression de la taxe professionnelle d'une part et sur la réforme des collectivités.
Une réforme, pourquoi pas ?
Oui pour une meilleure répartition selon quels critères ?
Quel niveau de compensation face à la perte de recettes ?
Quelle capacité d'investissement pour demain ?
Bref : Moderniser, simplifier pourquoi pas ?
Rationaliser la dépense publique, favoriser les regroupements, étendre le suffrage universel à l'intercommunalité, clarifier les compétences de chaque échelon administratif sont autant de sujets importants, auxquelles les réponses concerneront au final chaque administré dans le service public qu'il est en droit d'attendre.
Sujets sont nous allons débattre.
Et le maire dans tout cela restera-t-il une force de proximité ? en aura-t-il les moyens ?
Je vous souhaite un bon congrès et une bonne journée à CHATEAU DU LOIR

Daniel MACHETON
Maire de Château du Loir